Municipalité de Pierreville

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Mot du maire

Au nom du conseil municipal et des employés, j'ai le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à Pierreville. Nous sommes honorés de votre choix et nous espérons de tout cœur que vous plairez parmi nous. Vous trouverez ici des services qui faciliteront votre intégration ainsi qu'une communauté heureuse de vous accueillir.

Bien située, la municipalité de Pierreville permet de relier quelques grands centres à proximité comme Sorel, Drummondville et même Trois-Rivières. Si vous êtes des amateurs de plein air, de chasse et de pêche, vous arrivez au bon endroit. Sinon, rien ne vous empêche de vous initier afin de profiter au maximum des ressources à votre disposition et faire de nouvelles rencontres. Avec un accès à la rivière Saint-François et au majestueux lac Saint-Pierre il n'y a pas de limite aux découvertes que l'on peut faire dans la région.

Comme les valeurs familiales sont fondamentales à nos yeux, une politique des aînés nous aide à faire d'eux de véritables acteurs dans notre communauté. Les parents trouveront des places en CPE et même des camps de jour. Les adolescents ne sont pas en restes avec la Maison des Jeunes. Des parcs et des activités attendent également vos enfants. La culture et le sport font aussi partie de notre quotidien. Des patinoires extérieures, une piste cyclable et un terrain de soccer sont à votre disposition afin de vous mettre en forme! Amateur de musique country, notre festival annuel permet de terminer l'été en beauté et en chanson. On ne s'ennuie pas à Pierreville !

Comme une communauté est quelque chose de toujours en mouvement, nous vous invitons donc à participer et à vous impliquer dans votre nouvelle collectivité. Votre expérience et votre regard neuf aideront notre municipalité à grandir et de votre côté vous développerez un sentiment d'appartenance envers Pierreville et la région !

André Descôteaux

Maire

On vous offre « terre et mer »!

La municipalité de Pierreville est bien établie en bordure de la rivière Saint-François et du magnifique Lac Saint-Pierre, une situation géographique qui comporte plusieurs avantages et explique son côté florissant. À Pierreville on aime bouger et les équipements sportifs et de loisirs y sont nombreux. De plus, le conseil municipal a de nombreux projets en cours.

Pourquoi ne pas venir s'initier à la danse country lors du festival de septembre? Le dynamisme de Pierreville s'exprime également à travers des réalisations concrètes comme la Coop de Santé Shooner-Jauvin et le dézonage pour l'établissement d'une zone industrielle. La municipalité peut aussi être qualifiée de « capitale » de la fabrication de camions-incendie.

Les citoyens de Pierreville sont fiers d'offrir les services et les atouts d'une grande ville (tous les commerces essentiels s'y retrouvent dont station-service, pharmacie et épicerie) dans une municipalité à échelle humaine. Ils seront heureux de vous y accueillir!

Un peu d'histoire

La construction de l'église Saint-Thomas-de-Pierreville fait partie intégrante de l'histoire de la municipalité. Ce projet de construction vient de l'abbé Joseph Anselme Maurault, curé de la paroisse de Saint-François-du-Lac et missionnaire pour la communauté d'Odanak. Il avait comme idée d'ériger une nouvelle paroisse sur la rive droite de la rivière Saint-François. Monseigneur Turgeon offre alors gratuitement un terrain pour construire une église et un presbytère. Les travaux ont commencé en hiver 1853 et l'inauguration a eu lieu en 1855.

- **1866** Constitution de la Compagnie des Moulins à vapeur de Pierreville
- **1981** Création d'un centre communautaire à Pierreville.
- **2001** Fusion entre les trois municipalités voisines Notre-Dame, Saint-Thomas et Pierreville pour créer la Municipalité de Pierreville.
- **2016** Démolition de l'église de Saint-Thomas-de-Pierreville.

ATOUTS

- **École primaire et CPE**
- **Institution financière**
- **Centre récréatif**
- **Développement résidentiel et industriel**
- **Parcs avec air de pique-nique et réseau cyclable**
- **Deux rampes de mise à l'eau**
- **CHSLD**
- **Coop de santé**
- **Bibliothèque**

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les deuxièmes lundis du mois, à 19 h 30. À noter que les assemblées ordinaires du conseil devant avoir lieu un jour férié sont reportées au lendemain. Vous pouvez également consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au https://www.pierreville.net/proces-verbaux.

Les assemblées se déroulent à l'hôtel de ville de Pierreville et toute personne désireuse d'y assister est la bienvenue.

❖ Coordonnées

Hôtel de ville de Pierreville

26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2139
info@municipalitepierreville.qc.ca

https://www.pierreville.net
Municipalité de Pierreville

❖ Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI À JEUDI	9 H À 12 H ET 13 H 30 À 16 H
VENDREDI	9 H À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

❖ Conseil municipal

- **M. André Descôteaux,** maire
- **Mme Nathalie Traversy**, conseillère – siège nº 1
- **M. Josée Bussières**, conseiller – siège nº 2
- **Vacant**, conseiller – siège nº 3
- **M. Jean Précourt,** conseillère – siège nº 4
- **Mme Marie-Pier Guévin-Michaud**, conseillère – siège nº 5
- **M. Jonathan Gamelin,** conseiller – siège nº 6

❖ Personnel de soutien

Direction générale

✦ Mme Lyne Boisvert, CPA-CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière
450 568-2139

Voirie/Eaux usées

✦ **M. Sylvain Bardier**
Inspecteur municipal
450 880-0530

Eaux potable

✦ **M. Raymond Côté**
Directeur de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François
450 880-0653

Sécurité incendie

✦ M. Richard Desmarais
Directeur de la Régie d'incendie
450 568-2171

Communications

450 568-2139
adjointe@municipalitepierreville.qc.ca

Loisirs

450 568-2139

Appel d'urgence : 911

Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien 4
Établissement 6
Services de télécommunication 6
Taxes municipales 7
Droit de mutation immobilière 7
Incitatifs financiers pour la construction d'une maison 7
Services 8
Aide alimentaire 8
Bibliothèque 8
Bulletin municipal 9
Camp de jour 9
Collecte d'ordures et récupération 9
Éducation 10
Emploi 12
Famille 13
Office municipal d'habitation 14
Organismes communautaires 14
Santé 15
Transport adapté 15
Loisirs, culture et vie communautaire 16
Réglements (en bref) 18
Nuisances 18
Matières nuisibles 18
Stationnement 18
Animaux 18
Clapet antiretour 19
Utilisation de l'eau potable 19
Colportage 19
Prévention et protection contre les incendies 20
Construction et rénovation 20
Vente de garage 20
Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska 21
Ressources gouvernementales concernant l'immigration 22
Autres ressources utiles 24

ÉTABLISSEMENT

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3

1 866 764-3835 | Sans frais

info@sogetel.com

http://www.sogetel.com

Cogeco

1 866 921-5792 | Sans frais

http://www.cogeco.ca/fr

Bell

(pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais

(pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais

http://www.bell.ca/Accueil

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

✦ **Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le**

http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement

ou appelez sans frais au
1 888 385-7252

❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain. Les taxes sont essentiellement utilisées pour des services tels que le traitement des eaux usées ainsi que les services d'aqueduc, d'égout et de voiries.

La municipalité est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1er mars de chaque année, sauf exception.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

Pour plus d'informations, consultez le **https://www.pierreville.net/taxation** ou contactez l'hôtel de ville de Pierreville. Vous pouvez aussi consulter le

https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes

- le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le
https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes
Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.

❖ Incitatifs financiers pour la construction d'une maison

La municipalité de Pierreville s'est dotée d'un programme de crédit de taxes afin de favoriser la revitalisation du milieu. Par conséquent, un crédit de taxes foncières peut être accordé lors de la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel ou de la reconstruction d'un bâtiment existant.

En ce qui concerne la reconstruction, le crédit a pour objectif de compenser l'augmentation de taxes foncières due à la hausse de la valeur du nouveau bâtiment par rapport à l'ancien.

Pour plus d'informations, contacter l'hôtel de ville de Pierreville.

SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

480, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-3198

https://www.cablsp.com/

https://www.cablsp.com/

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

❖ Bibliothèque

Bibliothèque Jean-Luc Précourt
26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-3500

biblio051@reseaubibliocqlm.qc.ca

Bibliothèque de Pierreville – Jean-Luc Précourt

Heures d'ouverture

LUNDI	8h30 à 12H et 13H à 16H
MARDI	8h30 à 12H et 13H à 16H
MERCREDI	8h30 à 12H et 13H à 16H
JEUDI	8h30 à 12H et 13H à 16H
VENDREDI	8h30 à 12H et 13H à 16H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉE

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- plus de 7 200 livres accessibles aux abonnés;
- prêts informatisés https://biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-pierreville-jean-luc-precourt/
- réseau internet sans fil;
- ordinateur libre-service;
- livraison de livres.

La bibliothèque offre également des livres usagés au prix de 1 $.

❖ Bulletin municipal

Journal Le Pierrepont

Le Journal Le Pierrepont est publié six fois par année et vous permet de demeurer informés sur les décisions prises dans la municipalité et sur les activités qui auront lieu. Vous pouvez envoyer vos idées de contenu à l'adresse adjointe@municipalitepierreville.qc.ca pour qu'elles soient publiées.

Vous pouvez consulter les éditions publiées depuis 2013 sur le site internet de la municipalité au https://www.pierreville.net/journal-le-pierrepont.

❖ Camp de jour

Les résidents de Pierreville peuvent inscrire leurs enfants au service de camp de jour estival offert par la municipalité de Saint-François-du-Lac.

Il débute dès la fin des classes et se poursuit jusqu'à la rentrée scolaire. Le service est disponible pour les enfants âgés de 5 à 12 ans (la maternelle doit être complétée). Les enfants ont accès à des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi à vendredi, de 7 h à 17 h 30.

Service de garde : 7 h 30 à 8 h et 17 h à 17 h 30

Une formule à temps partiel à trois jours par semaine (mardi, mercredi et jeudi) est offerte pour les enfants de 11 à 12 ans.

La période d'inscriptions débute vers le début du mois d'avril. Les formulaires sont remis aux enfants à l'école.

Pour plus d'informations, appelez au **450 568-2773.**

❖ Collecte d'ordures et récupération

- La collecte des ordures a lieu le jeudi toutes les deux semaines.
- La collecte du recyclage a lieu le mercredi toutes les deux semaines (pas la même semaine que les ordures).
- La collecte du compost a lieu le mardi toutes les semaines à partir de la fin avril jusqu'à la mi-novembre. Elle a également lieu une fois à la mi-avril.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité de Pierreville au https://pierreville.net/dechets/

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que **les roues sont vers votre maison.**

- **La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en mai, juillet et octobre.**

Écocentre

Heures d'ouverture du 4 mai au 18 septembre

MARDI, MER, SAM	9H À 12H ET12H30 À 16H30
JEUDI, VENDREDI	12H À 16H30 ET 17H À 19H30

Heures d'ouverture du 22 septembre au 27 novembre

MERCREDI AU SAMEDI	8H30 à 12H et 17H à 19H30

Lieu : Intersection des rues Skamonal et Madaguan à Odanak

Vous pouvez apporter jusqu'à 4 m^3 de matériaux (grosse boîte d'une camionnette de style « pick-up »).

Matériaux acceptés

- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Électroniques
- Mobilier rembourré
- Meubles et objets pour réutilisation
- Pneus
- Matériaux de construction, rénovation et démolition
- Bois
- Métal
- Appareils contenant des gaz réfrigérants
- Agrégats

Pour plus d'informations sur les règlements de l'écocentre et les matières acceptées, consultez le https://caodanak.com/ecocentre.

❖ Éducation

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par le Centre de services scolaire de la Riveraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Centre de services scolaire de la Riveraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821

https://cssdlr.gouv.qc.ca/

École primaire Maurault

✦ **Services dispensés**

Services réguliers : préscolaire et primaire 1re, 2e et 3e année.

Services complémentaires : animation Passe-Partout, orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie et technicienne en éducation spécialisée.

✦ **Coordonnées**

46, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2129

de.maurault@cssdlr.gouv.qc.ca

https://cssdlr.gouv.qc.ca/maurault/

École primaire Vincent-Lemire

✦ **Services dispensés**

Services réguliers : primaire 4e, 5e et 6e année.

Services complémentaires : orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie, animation de vie spirituelle et communautaire et technicienne en éducation spécialisée.

✦ **Coordonnées**

20, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-2147

de.vincent-lemire@cssdlr.gouv.qc.ca

https://cssdlr.gouv.qc.ca/vincent-lemire/

Horaire des élèves

Horaire des élèves préscolaires

8 h 20 à 11 h 05 et 12 h 45 à 15 h 10

Horaire des élèves réguliers

8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 05 à 15 h 10

Service de garde

Horaire

Matin : 7 h à 8 h 10
Dîner : 11 h 45 à 13 h
Après-midi : 15 h 10 à 17 h 45

Journées pédagogiques : 7 h à 17 h 30

Pour en savoir davantage, contactez la personne responsable du service de garde au 450 568-2129, poste 6520.

Horaire des élèves

Horaire des élèves

8 h 20 à 11 h 45 et 13 h 05 à 15 h 10

Service de garde

Horaire

Matin : 7 h à 8 h 20
Dîner : 11 h 45 à 13 h
Après-midi : 15 h 10 à 17 h 45

Journées pédagogiques : 7 h à 17 h 45

Pour en savoir davantage, contactez la personne responsable du service de garde au 450 568-2147, poste 6520.

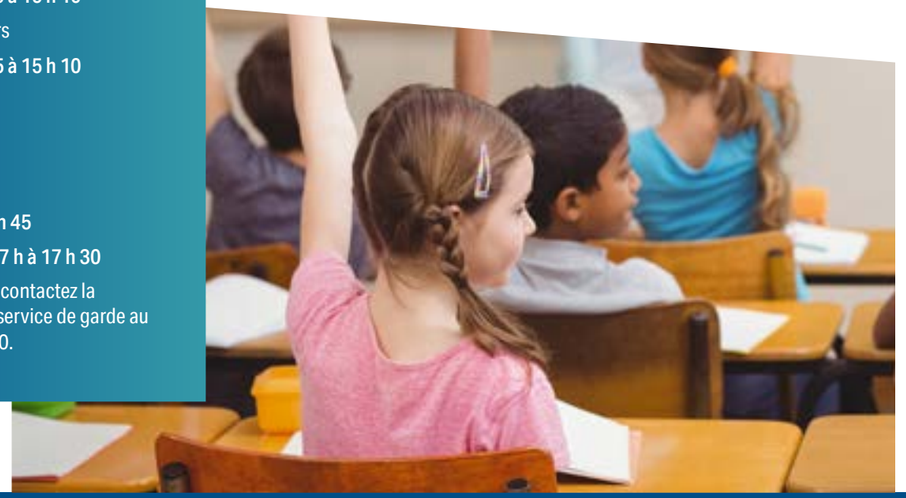

Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

✦ **École secondaire Jean-Nicolet**

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821, poste 2218

direction.jean-nicolet@cssdlr.gouv.qc.ca

https://esjn.cssdlr.gouv.qc.ca/

✦ **École secondaire La Découverte**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

819 399-2122

direction.la_decouverte@cssdlr.gouv.qc.ca

https://esld.cssdlr.gouv.qc.ca/

✦ **Collège Notre-Dame-de-l'Assomption**

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2

Téléphone : 819 293-4500

info@cnda.qc.ca

http://www.cnda.qc.ca

Éducation aux adultes

Deux centres d'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Riveraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. L'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Riveraine offre une variété de formations (scolaires, axées sur l'emploi et grand public) ainsi que le programme de participation sociale.

http://formationdesadultes.com/accueil

✦ **Centre Nicolet**

1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1K6

Téléphone : 819 293-5968

✦ **Centre Saint-François**

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Riveraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

✦ **École d'agriculture de Nicolet**

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8

Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet

✦ **École de mécanique de machines fixes**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-de-mecanique-de-machines-fixes

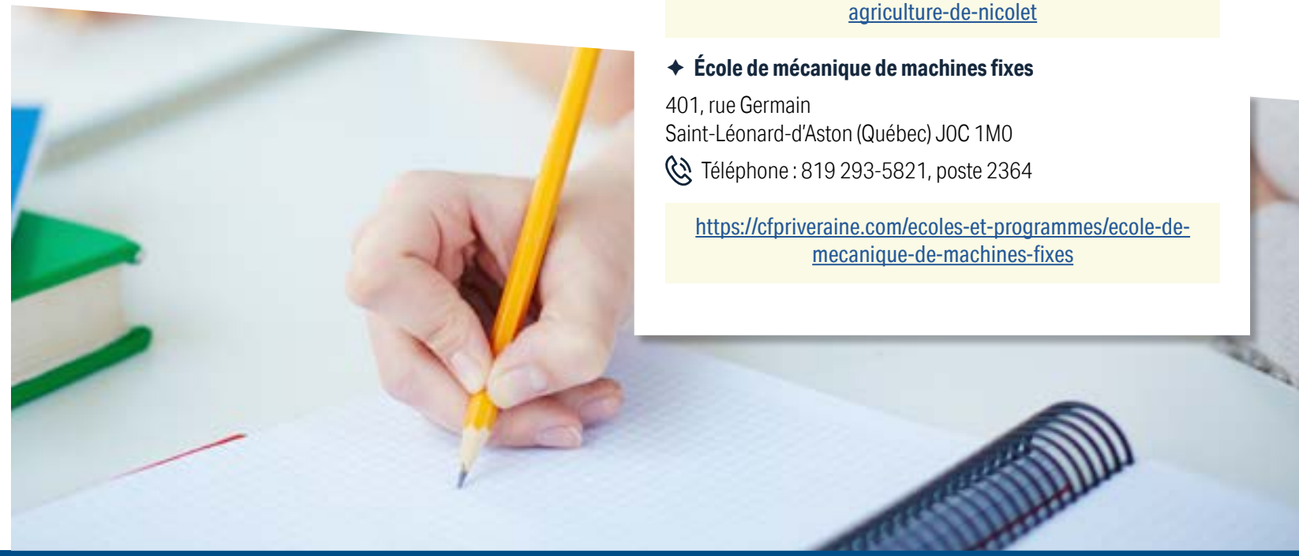

❖ Emploi

Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.

Le CJE dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1
819 293-2592
cje@cjenicbec.org
http://www.cjenicbec.org

Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur client à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1E9
819 373-1726
1 866 373-1726 | Sans frais
info@strategiecarriere.com

http://www.strategiecarriere.com

Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1G2
819 293-8494
1 866 298-6007 | Sans frais
info@siemploi.com

http://www.siemploi.com

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

700, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6
819 293-2231
semocentreduquebec@semocq.com

https://www.semocq.com/fr

Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent à Pierreville, consultez le site internet de la municipalité au https://www.pierreville.net/entreprises-dici.

❖ Famille

CPE et garderies

De nombreuses options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un guichet unique d'accès aux services de garde (La Place 0-5) auquel vous pouvez accéder au lien suivant : http://www.laplace0-5.com.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du ministère de la Famille au http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx

Le lien Maison de la famille

Cet organisme offre un lieu favorisant la vie communautaire et les rencontres entre les familles. L'entraide, le respect et la solidarité entre les familles sont encouragés et valorisés. Également, Le lien Maison de la famille organise de nombreuses activités, et ce, pour tous les goûts.

81, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-1010
info@lelienmaisonfamille.com

https://cdcnicolet-yamaska.ca/repertoire/le-lien-maison-de-la-famille/

Le Lien Maison de la Famille

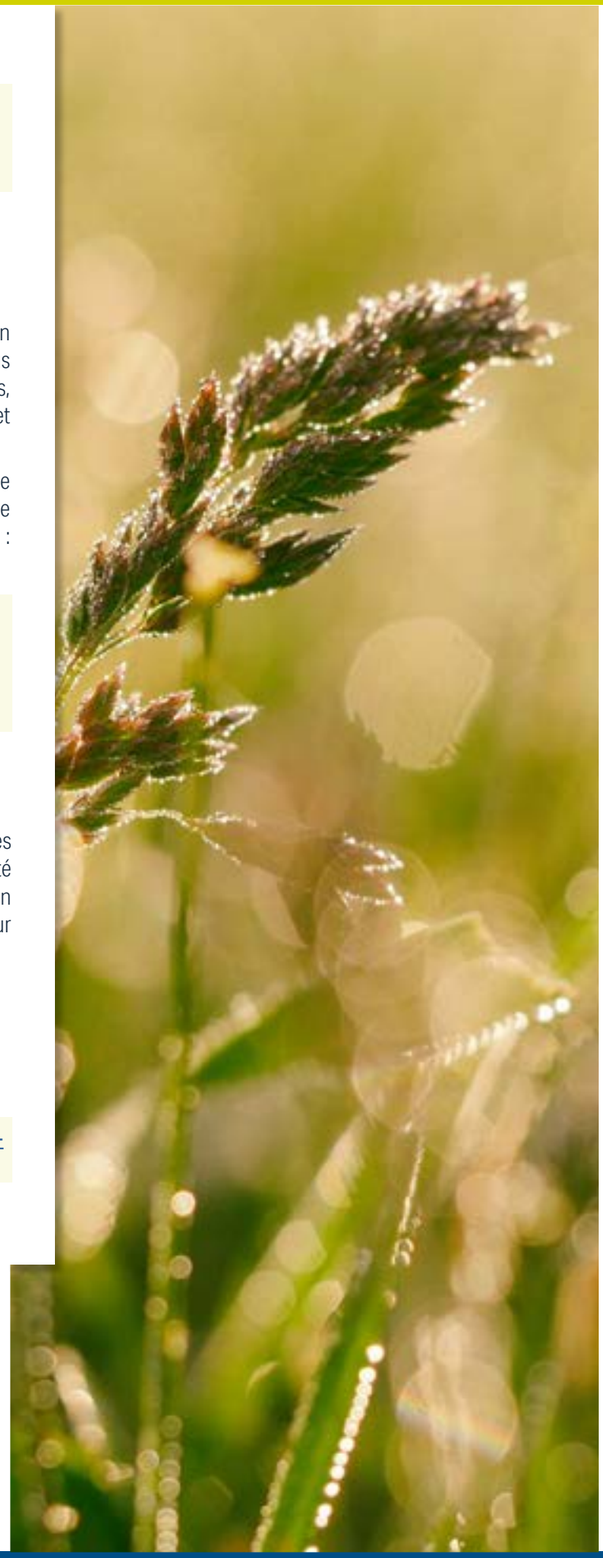

Maison des jeunes du Bas-Saint-François

Cet organisme est un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans développent leur sens critique, leur proactivité et leur sens des responsabilités, et ce, au contact d'adultes significatifs. L'organisme favorise la créativité, la démocratie et la conscientisation des jeunes au sujet des problèmes sociaux.

10 A, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-6222

mdjbasstfrancois@gmail.com

MDJ Bas StFrancois

❖ Office municipal d'habitation

Logements disponibles pour les personnes autonomes de 50 ans et plus à faible revenu (Résidences Denys Rouillard).

- Différents services offerts : salle commune et salle de lavage.
- Capacité de 10 logements pour les personnes de 50 ans et plus (3½ et 4½).

Maisons disponibles pour les familles à faible revenu.

- Capacité de 20 maisons pour les familles
- Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

Rue Hector
Rue Monseigneur Courchesne
Pierreville (Québec) J0G 1J0

Pour plus d'informations, contactez l'Office municipal d'habitation de Pierreville (OMHP) aux coordonnées ci-dessous.

680, rue du Bocage
Nicolet (Québec) J3T 1V2

819 293-2867

1 833 293-2867 | Sans frais

omhnicolet@sogetel.net

❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Pierreville offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- la santé physique ou mentale;
- un handicap physique ou intellectuel;
- le rôle de proche aidant;
- les dépendances;
- la justice;
- la défense des droits des femmes;
- la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- l'alphabétisation;
- les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- le transport pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires;
- l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant : http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/membres.

❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le https://ciusssmcq.ca/

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

- **Centre Christ-Roi**

  Hôpital, CHSLD, CLSC
  675, rue Saint-Jean-Baptiste
  Nicolet (Québec) J3T 1S4

  819 293-2071

- **Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin**

  10, rue Georges, bureau A
  Pierreville (Québec) J0G 1J0

  450 568-3296

- **Centre d'hébergement Lucien-Shooner (CHSLD)**

  50, rue du Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois
  Pierreville (Québec) J0G 1J0

  450 568-2712

- **Clinique médicale de Nicolet**

  1691, boulevard Louis-Fréchette
  Nicolet (Québec) J3T 1Z6

  819 293-2022
  819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

- **GMF Saint-Léonard-d'Aston**

  360, rue Béliveau
  Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

  819 399-2030

- **Centre de pédiatrie sociale le cercle**

  91 rue Fleury, Saint-Léonard d'Aston (Québec)
  J0C 1M0

  819 937-6646

  https://cpslecercle.com/

- **Centre Filles de la Sagesse**
  (incluant la Maison de naissance de la Rivière)
  1275, rue Saint-Jean-Baptiste
  Nicolet (Québec) J3T 1W4

  819 293-2071

❖ Transport adapté

Bougie Bus

819 293-6768

bougiebus@sogetel.net

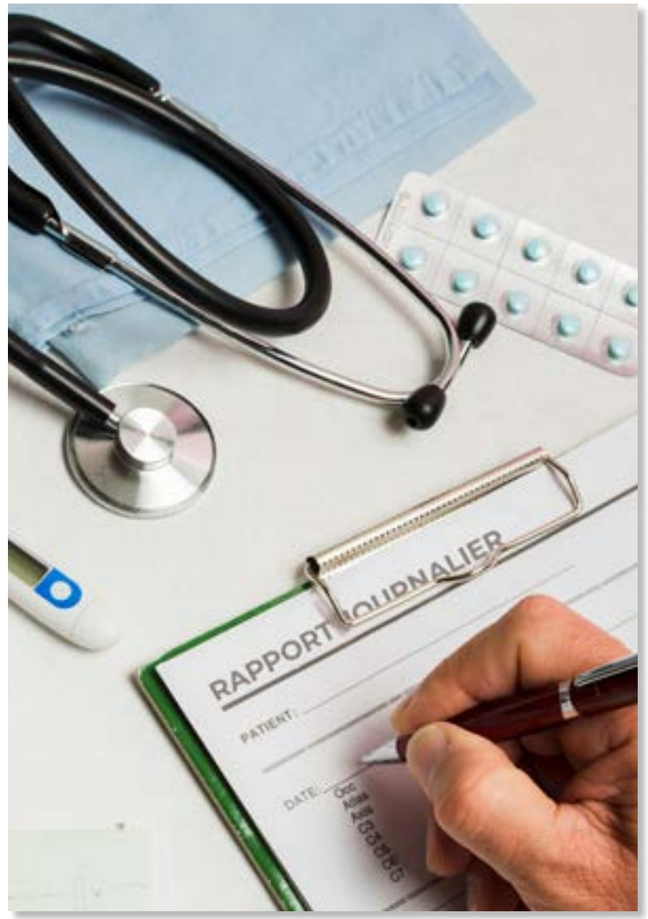

Info-santé : 811

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Loisirs de Pierreville

Les Loisirs de Pierreville est l'organisme responsable de l'organisation d'activités et d'évènements dans la municipalité de Pierreville, tels que la Fête nationale, ainsi que des ligues sportives.

26, rue Ally, C.P. 300
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2139

https://www.pierreville.net/activites-sportives-et-sociales

Si votre enfant est inscrit à une activité culturelle ou sportive à l'extérieur de la municipalité de Pierreville, cette dernière rembourse 25 % de son inscription, jusqu'à concurrence de 300 $. Chaque enfant a droit à un remboursement pour une activité par année.

Pour plus d'informations, consultez le https://www.pierreville.net/activites-sportives-et-sociales.

Abonnez-vous à la page Facebook de Loisirs de Pierreville pour demeurer informé des activités à venir!

❖ Ligues et activités sportives

- **Pétanque**
  450 568-5142
- **Badminton**
  450 517-9433
- **Soccer et Hockey intérieur**
  450 568-2139

L'ensemble des activités ont lieu au centre communautaire de Pierreville (44, rue Maurault).

❖ Installations sportives

- Patinoires extérieures (3)
- Terrain de tennis
- Terrain de soccer
- Terrains de volley extérieur, intérieur
- Terrain de badminton

❖ Parcs et aires de jeux

- Structure de jeux pour les enfants
- Jeux d'eau

❖ Piste cyclable

La municipalité de Pierreville se trouve sur le chemin d'un des quatre circuits vedettes de la MRC.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/circuit-velo

Vélo sur la rivière

Pendant l'été, les amateurs de vélo peuvent profiter d'un service de navette maritime reliant Pierreville (secteur Notre-Dame) et Saint-François-du-Lac. Ce service est offert par la municipalité de Pierreville, en collaboration avec Saint-François-du-Lac et la Communauté d'Odanak.

Pour plus d'informations, consultez le https://www.pierreville.net/piste-cyclable ou appeler au **450 568-2124.**

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Club de bridge

Mardi de 19 h à 22 h (printemps et été)

Mardi de 13 h à 16 h (automne et hiver)

Valentin Gava

819 266-8030

- **Salle Renaud-Baril du centre communautaire**

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

819 266-8030

Chevaliers de Colomb de Pierreville

47, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2204

FADOQ de Pierreville

Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.

Viactive, cours d'informatique, repas collectifs, conférences et autres.
La carte de membre est obligatoire (25 $ par année).

- **Salle Renaud-Baril du centre communautaire**

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-3670

Société historique de Pierreville

Il s'agit d'un regroupement de personnes passionnées par l'histoire de leur municipalité et la conservation des traces du patrimoine.

- **Hôtel de ville**

26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 880-1020

❖ Location de salle

Plusieurs salles du centre communautaire (44, rue Maurault) sont disponibles pour la location :

- salle Renaud-Baril (capacité : 75 personnes);
- salle des « 6 » (capacité : 60 personnes);
- gymnase et cuisine (capacité : 284 personnes);
- gymnase, salle des « 6 » et cuisine (capacité : 344 personnes).

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'hôtel de ville au **450 568-2139.**

❖ Évènements

- Festival Western
- Fête nationale
- Cyclo-thon du 24 juin

Pour connaître les évènements qui auront lieu à Pierreville ainsi que dans les autres municipalités de la MRC, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/quoi-faire/festivals

RÉGLEMENTS (EN BREF)[1]

❖ Nuisances

Il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos et le bien-être du citoyen. Il est interdit d'utiliser une tondeuse à gazon entre 21 h à 9 h.

L'utilisation de pétard ou de feu d'artifice est interdite à moins d'être sous la responsabilité d'un maître artificier accrédité et d'avoir au préalable obtenu un permis de la municipalité.

❖ Matières nuisibles

Il est interdit de laisser, de déposer ou de jeter sur une propriété des eaux sales ou stagnantes, des immondices, des matières malsaines, des matières nauséabondes, des matériaux de construction, de détritus, de la ferraille, des véhicules hors d'état de fonctionnement et autres matières malsaines et nuisibles.

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain ou d'une bâtisse doit prendre les mesures nécessaires pour tenir un bon état de propreté ses maisons, cour ou dépendances.

❖ Stationnement

Du 15 novembre au 15 mars inclusivement, il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique entre minuit et 6 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les endroits où le stationnement est interdit en tout temps et les endroits où le temps de stationnement est limité sont indiqués par la signalisation en place. Toutefois, le temps de stationnement est limité à 24 h sur l'ensemble de la municipalité.

❖ Animaux

Nul ne peut garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence. Le gardien doit s'assurer que le chien porte sa licence au cou, et ce, en tout temps.

Il est interdit de garder dans un bâtiment, terrain ou logement un nombre total de chiens et/ou de chats supérieurs à 3.

Sur la place publique, un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,22 m, incluant la poignée. Tout chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

Le règlement numéro **208-2020** concernant les animaux comprend 12 articles et porte sur divers sujets tels que l'entretien et la protection des animaux, les dispositions relatives aux chiens, aux chats, aux animaux de compagnie, aux animaux sauvages et aux animaux de ferme ainsi que sur les tarifs, licences et médailles.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le réglement sur le site internet de la municipalité au https://pierreville.net/wp/wp-content/uploads/2021/02/R%C3%A8glement-no.-215-2010-Animaux.pdf

[1] Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.

❖ Clapet antiretour

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer un clapet antiretour (soupape de sécurité) et s'assurer que ce dernier est accessible et tenu en bon état de fonctionnement afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

❖ Utilisation de l'eau potable

L'arrosage manuel, à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants :

- un détecteur d'humidité automatique ou un interrupteur automatique en cas de pluie;
- un dispositif anti-refoulement à pression réduite;
- une vanne électrique;
- une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement au lien suivant : https://www.pierreville.net/wp/wp-content/uploads/2018/02/130-2014_utilisation_eau_potable.pdf.

❖ Colportage

Sans permis, il est interdit de solliciter une personne à son domicile ou à son lieu d'affaires afin de vendre une marchandise, d'offrir un service ou de solliciter un don. Pour obtenir un permis de colporteur, il est obligatoire d'en faire la demande par écrit à l'hôtel de ville.

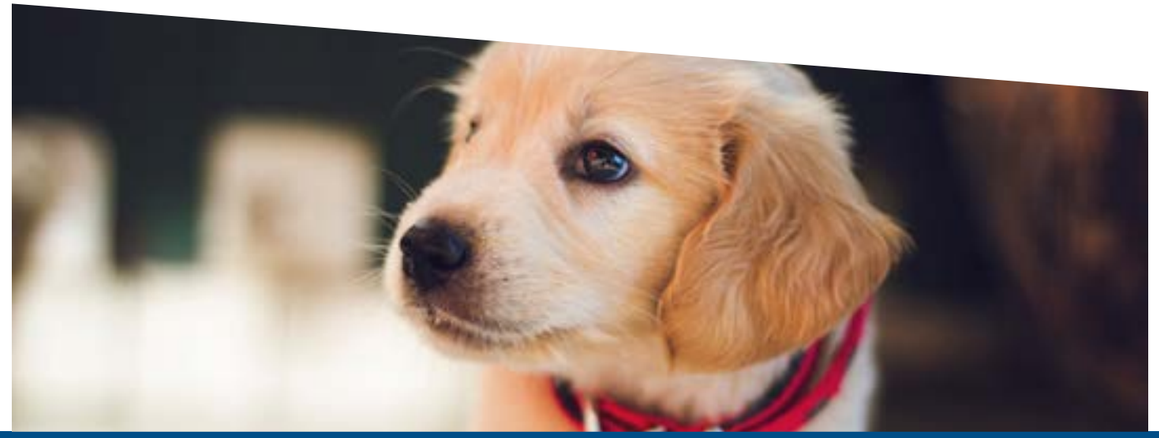

❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux issues d'un bâtiment doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Ne pas laisser s'accumuler de neige ou tout autre matière dans les chemins d'issue d'un bâtiment menant à la voie publique ainsi que sur les coursives et escaliers extérieurs.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et le remplacement lorsque nécessaire.

Feux en plein air

Sans permis, il est interdit d'allumer un feu à ciel ouvert. Afin d'obtenir ce permis, rendez-vous à l'hôtel de ville.

❖ Construction et rénovation

Toute personne souhaitant réaliser un projet de construction ou de rénovation doit obtenir un permis de construction auprès d'un inspecteur en bâtiments de la MRC. Les inspecteurs sont là pour vous conseiller et vous guider dans les procédures administratives nécessaires pour l'obtention d'un permis. Vous pouvez contacter directement la MRC ou vous présenter à l'hôtel de ville où les employées vous mettront en contact avec l'inspecteur en bâtiment.

❖ Vente de garage

Les ventes de garage sont interdites à l'exception des dates prévues à cet effet, soit la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes et celle de la fête du Travail.

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Pierreville, consultez le site https://www.pierreville.net/reglements-municipaux ou contactez l'hôtel de ville aux coordonnées indiquées ci-dessous.

✦ **Hôtel de ville de Pierreville**

26, rue Ally
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2139

info@municipalitepierreville.qc.ca

Pour déposer une plainte, vous pouvez suivre les indications présentées au lien suivant : https://pierreville.net/plaintes/

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une règlementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique et aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- ✦ Évaluation foncière
- ✦ Rôle d'évaluation en ligne
- ✦ Inspection en bâtiment (permis)
- ✦ Aménagement du territoire
- ✦ Gestion des cours d'eau
- ✦ Service de génie civil
- ✦ Culture et patrimoine
- ✦ Subvention à la rénovation
- ✦ Prévention des incendies
- ✦ Plan de transition écologique
- ✦ Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et ARTERRE
- ✦ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, expansion, acquisition, relève, consolidation)
- ✦ Aide financière aux entreprises (contributions remboursables et non remboursables)
- ✦ Développement agroalimentaire

Heures d'ouverture

LUNDI À JEUDI	8 H 30 À 16 H 30
VENDREDI	8 H 30 À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

819 519-2997

mrcny@mrcny.qc.ca

https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/

RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration

Le Ministère a pour mission de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec.

En accompagnant les personnes immigrantes dès l'étranger et tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

• aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;

• aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;

• à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne centrée et ajustée aux besoins des personnes immigrantes;

• aux entreprises à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Pour plus d'informations, consultez le https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration

Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) : 1 877 864-9191 | Sans frais

❖ Accompagnement Québec

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Pour plus d'informations, consultez le https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration

Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) : 1 877 864-9191 | Sans frais

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec :

https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes

AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre communautaire

44, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2139

Caisse Desjardins

85, route Marie-Victorin, C.P. 268
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
819 293-8570

Caisse Desjardins de Nicolet (siège social)

181, rue Notre-Dame
Nicolet (Québec) J3T 1V8
819 293-8570
1 877 393-8570 | Sans frais

Banque nationale du Canada

(succursale 12601)
61, rue Georges
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2816

Bureau de poste

78, rue Georges
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-2713

Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6
819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6
1 866 523-3711 | Sans frais
http://www.quebec.ca/services-quebec

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy
http://www.canada.ca/fr.html

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

1 800 361-7620 | Sans frais
http://www.saaq.gouv.qc.ca

Député fédéral – M. Louis Plamondon

702, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6
819 293-2041
1 866 693-2041 | Sans frais
louis.plamondon@parl.gc.ca

Député provincial – M. Donald Martel

625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3
819 233-3521
1 855 333-3521 | Sans frais
Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Urgence : 911

Info-Santé : 811

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060

Crédits

Ce guide a été réalisé par dans le cadre du projet **ImmigrAction Nicolet-Yamaska** en collaboration avec la Municipalité de Pierreville

ImmigrAction Nicolet-Yamaska est un projet de la MRC de Nicolet-Yamaska réalisé en partenariat avec la Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska et du Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour, notamment par leurs services d'attraction, intégration et rétention ainsi que leur programme « Place aux jeunes ».

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, de la Francisation et de l'Intégration a contribué financièrement à la réalisation de ce guide des nouveaux arrivants.

Photos : Patricia Dubuc (p. 1), Andréanne Lemire (p. 9), Rosaire Lemay (p. 24)

Graphisme : Panga Créations